

MUNICIPALITE

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL SUR L'ETAT DES MOTIONS, INTERPELLATIONS ET QUESTIONS EN SUSPENS AU 31 DECEMBRE 2004

Renens, le 17 janvier 2005/jdlmc

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 52 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité vous communique la liste des motions, interpellations et questions en suspens au 31 décembre 2004.

- 1. Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion de M. Gilbert Stöckli du 7 décembre 2000 demandant la mise à l'étude rapide d'un projet de bibliothèque scolaire sur le site du collège de Verdeaux / Pétition du 7 décembre 2000 de 319 personnes relative à une bibliothèque sur le site Verdeaux-Pépinières et création d'un poste de bibliothécaire / Motion du groupe libéral du 14 décembre 2000 concernant un projet de bibliothèque.**

La Municipalité est consciente de ne pas avoir encore répondu spécifiquement à toutes les interventions concernant la question des bibliothèques. Par contre, il faut mentionner le préavis No 46 du 27 septembre 2004 – Informatisation de la bibliothèque du Léman, qui faisait un large bilan de la situation et dans lequel la Municipalité précisait :

- que la situation financière actuelle ne permet pas de nouvelles réalisations dans l'immédiat;
- qu'en ce qui concerne le domaine scolaire, la Municipalité examinera les opportunités de mettre à disposition des Ecoles des surfaces supplémentaires lors de travaux de transformation et de rénovation des bâtiments existants;

- qu'il en sera de même pour la création d'une bibliothèque-médiathèque dont l'étude pourra intervenir dans le cadre de la réalisation d'un plan de quartier au Centre-ville.

Dès lors, les projets cités ci-dessus, une fois étudiés, feront l'objet de préavis.

- 2. Motion de M. Alexandre Goedecke et consort intitulée "Asphyxie au Centre de Renens", du 29 mars 2001 / Question de M. Alexandre Goedecke concernant la circulation à double sens sur l'avenue du 14-Avril, du 31 mai 2001 / Motion de M. Paul Mettraux relative au parage des véhicules au Centre-ville, du 6 septembre 2001 / Questions de M. Jean-Marc Reymond au sujet des réponses à l'interpellation de Mme Suzanne Sisto-Zoller relative au plan de circulation au centre de Renens, du 25 avril 2002.**

La problématique de l'avenir des parcelles du Centre-ville qu'elles soient des propriétés communales ou privées constituent une priorité pour la Municipalité, par le biais notamment de son projet de marketing urbain et de sa collaboration avec Coop. Il est évident que la mise à double sens de l'avenue du 14-Avril et le parage au Centre font partie intégrante de l'étude de mise en valeur de la zone. Dès lors, il sera répondu aux différentes motions et interpellations y relatives dans le cadre de l'étude du Centre.

Au stade actuel, un accord de collaboration a été signé avec Coop et un bilan des études déjà effectuées a été demandé. De plus, la Municipalité a décidé de reprendre dès cette année l'étude de la mise à double sens du 14-Avril.

- 3. Motion de Mme Danièle Pittet intitulée « Pour une réflexion autour de formes d'intervention préventives en réponse à l'insécurité urbaine », du 4 octobre 2001.**

Une réponse partielle à la motion a été donnée le 30 octobre 2002, sous la forme d'un rapport du groupe de travail au Conseil communal. Le principe de la création d'un poste de médiateur-jeunesse a été accepté mais son financement demeure difficile.

Une demande de financement partiel et limité dans le temps est en cours d'examen par la Commission Cantonale de Prévention et Lutte contre la Toxicomanie. Une réponse positive permettrait le dépôt d'un préavis au Conseil communal pour la création du poste. Une réponse négative susciterait une nouvelle réflexion de la Municipalité.

- 4. Motion de Mme Myriam Romano et consorts intitulée « Sécurité et aménagement du préau du collège de Sous-Biondes », du 11 septembre 2003.**

Il a été répondu à cette motion lors de la séance du Conseil communal du 2 septembre 2004. La motionnaire n'a pas accepté la totalité de la teneur de la réponse. Une entrevue avec Mme Romano sera organisée prochainement.

5. Motion de M. Jacques Studer pour une vraie police de proximité, du 6 novembre 2003.

Réponse a été donnée à cette motion lors de la séance du Conseil communal du 7 octobre 2004. Lors de ladite séance et après maintes discussions, décision a été prise de nommer une commission d'étude chargée d'analyser la réponse de la Municipalité. Réunie le 29 novembre 2004 en présence de MM. P. Petter et B. Bovard, la commission devrait rapporter lors de la séance du Conseil communal du mois de janvier 2005.

6. Question du 1^{er} avril 2004 de M. Jacques Studer qui suggère que les rapports de commission, liés à l'examen de sa motion du 6 septembre 2001 pour l'étude et l'analyse des places de jeux et de détente mis à disposition de la jeunesse dans la Commune, soient proposés comme cahier des charges par exemple à un(e) étudiant(e) de l'Ecole Sociale et Pédagogique, qui pourrait examiner la problématique des places de jeux, faire un travail de diplôme et situer les besoins à Renens.

La question des places de jeux et de détente pour la jeunesse devra forcément être reprise à l'occasion de l'aménagement ou de la création de nouvelles places de jeux. Les Directions Urbanisme et Bâtiments et Culture-Jeunesse-Sport tiendront compte de la proposition de M. Studer.

7. Interpellation de Mme Danielle Pittet demandant à la Municipalité de dresser un inventaire des biens immobiliers, du 29 avril 2004.

Cette demande a donné lieu à un important et fort utile travail de mise à jour du catalogue des parcelles communales; ce dernier arrive à son terme et fera l'objet d'une réponse au Conseil communal lors d'une prochaine séance.

8. Pétition des copropriétaires du Mont-de-By relative au problème des nuisances sonores au bas de la rue du Lac, du 27 mai 2004.

L'étude de cette pétition permettra très prochainement de répondre aux intéressés et le Conseil communal en sera informé.

9. Motion de M. Jean-Marc Reymond et consorts relative à la taxe de « raccordement » pour le financement des infrastructures scolaires, du 27 mai 2004.

Il a été répondu à cette motion lors de la séance du Conseil communal du 2 septembre 2004. Le Conseil n'a pas accepté cette réponse et a nommé une Commission. Une séance a été organisée le 30 septembre au Centre Technique communal, à la suite de laquelle les commissaires souhaitent prendre position ou demander des compléments d'information.

10. Question de Mme Bastienne Joerchel Anhorn relative au bus scolaire, du 29 avril 2004.

La question posée par Mme Joerchel Anhorn était plus complexe qu'il n'y paraissait tout d'abord. Une étude approfondie a été réalisée et la Municipalité fera part au Conseil communal de ses réflexions et conclusions le plus rapidement possible.

11. Motion de M. Olivier Barraud et consorts concernant l'introduction de macarons de parcage, du 30 juin 2004.

La réponse à cette motion est actuellement étudiée par la Municipalité, afin que le Conseil communal puisse être informé officiellement lors de sa séance du mois de février 2005. L'étude approfondie réalisée sur ce sujet a nécessité un important travail de la part du personnel de la Direction de la Sécurité publique.

12. Motion de Mme Bastienne Joerchel Anhorn au sujet de l'harmonisation des horaires scolaires et accueil continu des enfants, du 4 novembre 2004.

Cette motion est actuellement à l'étude.

13. Question de M. Christian Widmer relative à la mise en place de PEDI BUS pour faciliter le cheminement des jeunes élèves, du 4 novembre 2004.

Cette question sera étudiée dans le cadre de l'examen de la motion de Mme Bastienne Joerchel Anhorn au sujet de l'harmonisation des horaires scolaires et accueil continu des enfants, du 4 novembre 2004.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre acte de la présente communication sur l'état des motions, interpellations et questions en suspens au 31 décembre 2004.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

A.-M. DEPOISIER

(L.S.)

J.-D. LEYVRAZ